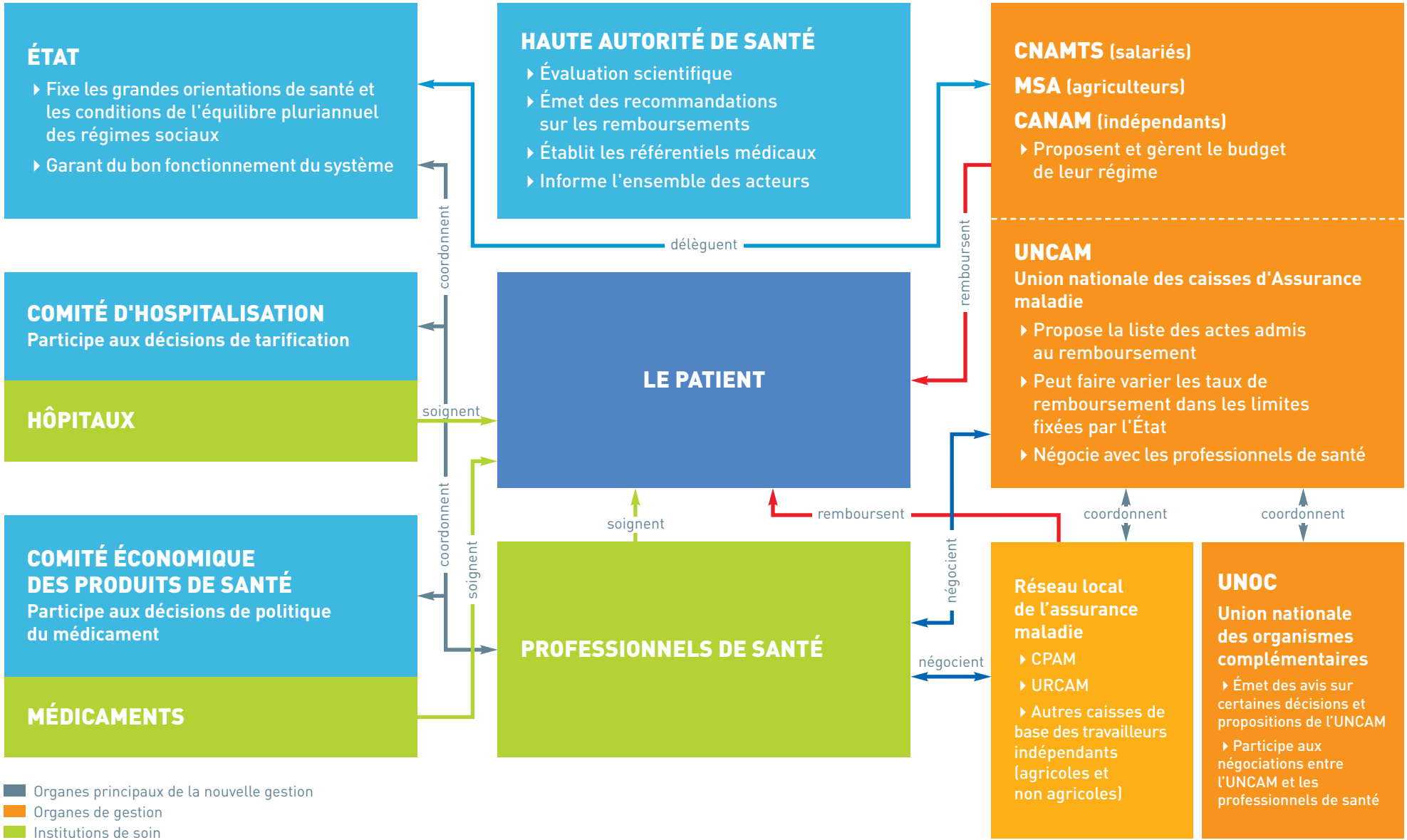
ÉTAT
Fixe les grandes orientations de santé et les conditions de l'équilibre pluriannuel des régimes sociaux
Garant du bon fonctionnement du système
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ
Évaluation scientifique
Émet des recommandations sur les remboursements
Établit les référentiels médicaux
Informe l'ensemble des acteurs
CNAMTS (salariés)
MSA (agriculteurs)
CANAM (indépendants)
Proposent et gèrent le budget de leur régime
UNCAM
Union nationale des caisses d'Assurance maladie
Propose la liste des actes admis au remboursement
Peut faire varier les taux de remboursement dans les limites fixées par l'État
Négocie avec les professionnels de santé
COMITÉ D'HOSPITALISATION
Participe aux décisions de tarification
HÔPITAUX
LE PATIENT
COMITÉ ÉCONOMIQUE DES PRODUITS DE SANTÉ
Participe aux décisions de politique du médicament
MÉDICAMENTS
PROFESSIONNELS DE SANTÉ
Réseau local de l'assurance maladie
CPAM
URCAM
Autres caisses de base des travailleurs indépendants (agricoles et non agricoles)
UNOC
Union nationale des organismes complémentaires
Émet des avis sur certaines décisions et propositions de l'UNCAM
Participe aux négociations entre l'UNCAM et les professionnels de santé
délèguent
coordonnent
remboursent
soignent
coordonnent
soignent
soignent
remboursent
négocient
négocient
coordonnent
coordonnent
Organes principaux de la nouvelle gestion
Organes de gestion
Institutions de soin